IIe CASEM ordinaire 2020

Monsieur le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement // Porte-Parole du Gouvernement ;

Monsieur le Directeur de Cabinet ;

Monsieur le Secrétaire Général par intérim ;

Mesdames et messieurs les membres du comité statutaire…

Bonjour et bienvenus à cette deuxième session ordinaire du Conseil d’Administration du Secteur Ministériel // exercice 2020.

Il est de coutume d’évaluer les performances annuelles au niveau sectoriel / en vue d’apprécier nos engagements initiaux / mais aussi de donner de nouvelles orientations pour l’atteinte des objectifs finaux.

Et le présent CASEM s’inscrit dans cette dynamique…

Courant l’exercice 2020 // des acquis / il y en a eu nécessairement ;

Des insuffisances / il n’en manquera certainement pas ;

Les enjeux et les défis sont donc constamment placés au centre des échanges / d’où le thème : **« Rôle et place du Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement / dans la gestion des crises ».**

La présente cérémonie sera marquée par un seul discours / en l’occurrence celui de Monsieur le Ministre ;

Discours qui marquera par ricochet, le lancement des travaux de la présente session.

Sur ce / j’invite monsieur le Ministre à prendre la parole pour son discours inaugural…

Merci à vous monsieur le Ministre // pour ce discours inaugural / qui situe véritablement le contexte et les attentes placées sur le présent CASEM // et qui marque du coup / le lancement officiel des travaux.

Fructueuse séance à toutes et à tous // je vous remercie.